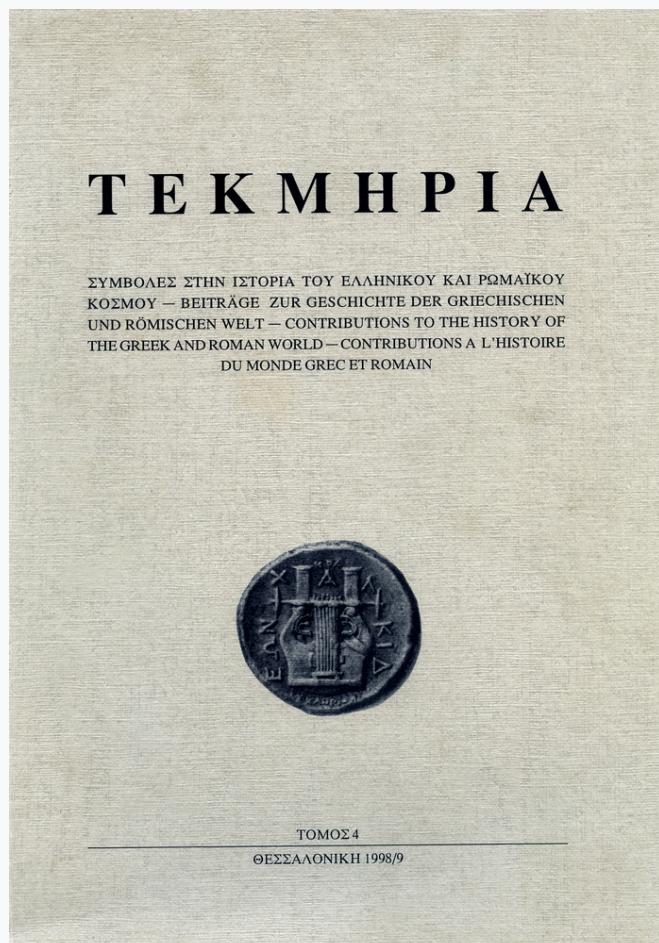


## Tekmeria

Vol 4 (1998)



### L'inscription d'Olévéni

F. PAPAZOGLOU

doi: [10.12681/tekmeria.144](https://doi.org/10.12681/tekmeria.144)

#### To cite this article:

PAPAZOGLOU, F. (1998). L'inscription d'Olévéni. *Tekmeria*, 4, 89–100. <https://doi.org/10.12681/tekmeria.144>

FANOULA PAPAZOGLOU

## L'INSCRIPTION D'OLÉVÉNI

Lorsque, il y a presque trente ans, je préparais l'édition de l'inscription d'Olévéni (village non loin de Bitola, l'ancienne Héraclée des Lyncestes)<sup>1</sup> je ne m'en doutais pas que ce texte mentionnant un roi Philippe jouira d'une telle notoriété. Le mérite de cette réussite revient à mon ami et collègue M. Miltiade B. Hatzopoulos, spécialiste de l'histoire de la Macédoine préromaine, qui identifia catégoriquement ce βασιλεὺς Φίλιππος au roi Philippe II. Moi-même, tout en admettant que "je trouvai tentant, même séduisant d'attribuer notre stèle à Philippe II" et non à Philippe V, parce que "nous y aurions le premier document de cette époque de la Macédoine proprement dite", je terminais mon article par l'aveu que "je ne peux trancher la question".

+

La stèle portant cette inscription a été découverte avant la Deuxième guerre mondiale par Nikola Vulić et fut publiée, de façon imparfaite, après la mort de l'éminent épigraphiste, par les soins du dr Rastislav Marić, dans le *Spomenik SKA 98* ( 1948), n. 53, avec une mauvaise photographie. A la fin des années soixante, mon jeune collègue Ivan Mikulčić, aujourd'hui professeur à l'Université de Skopje, m'envoya obligamment un excellent fac-similé de l'inscription qu'il avait fait sur place. J'étais alors en train d'écrire ma monographie sur "Les tribus indigènes de l'intérieur balkanique à l'époque préromaine", dans laquelle je traitais, entre autres, exhaustivement l'histoire des Dardaniens<sup>2</sup>. J'ai alors inséré, à côté des témoignages littéraires

---

1. F.Papazoglou, Inscription hellénistique de Lyncestide, *Živai Antika* 20 (1970), 99-113.

2. F. Papazoglu, *Srednjobalkanska plemena u predrimsko doba. Tribali, Autarijati, Dardanci, Skordisci i Mezi*, Sarajevo 1969 (en serbe, sans résumé français), p. 118 et 430-431, D 26 (copie de Mikulčić).

sur les guerres de Philippe V contre les Dardaniens, ma première transcription de l'inscription d'Olévéni d'après le fac-similé de Mikulčić et mon premier commentaire. Je datais l'inscription de 206, identifiant le βασιλεὺς à Philippe V. Je constatais qu'une expédition de Philippe V contre les Dardaniens n'étais pas attestée en cette année, mais qu'elle paraît tout à fait possible d'après les circonstances historiques. En effet, à propos d'une épisode plus tardive, à savoir l'intention de Philippe d'installer les Bastarnes dans le pays des Dardaniens, Tite-Live écrit (XL, 57, 6): *Duplex erat commodum futurum, si et Dardani, gens semper infestissima Macedoniae temporibus inquis regum immens, tolleretur, et Bastarni* etc. Les Dardaniens, en effet, profitaient de chaque absence du roi pour attaquer la Macédoine. Cf. Just. XXIX 4, 6: *Macedoniae fines vastare coeperunt, abductisque XX milibus captivorum Philippum a Romano bello ad tuendum regnum revocaverunt* (en 209); Just. XXIX 4, 10: *Prima tamen illi expeditio adversus Dardanos fuit, qui absentiae eius aucupantes maiore belli mole Macedoniae imminebant* (non daté); Tite Live XXVIII 8, 14 : (Philippe rentre dans son royaume) *ut Dardanis bellum inferret* (en 208); Diodore XXVIII a : Ἐστράτευσε δὲ ἐπὶ Δαρδανοὺς οὐδὲν ἀδικοῦντας, καὶ τούτους παρατάξει νικήσας ἀνεῖλεν ὑπὲρ τοὺς μυρίους (non daté). Notre inscription se place parmi ces témoignages. Peut-être correspond-elle justement à cette dernière notice de Diodore.

En 1970 parut ma publication de l'inscription. Impressionnée du fait que Justin VIII 6,2 mentionne une guerre de Philippe II contre les Dardaniens en 344 et que cette date correspondait *grosso modo* à la datation de l'inscription (16<sup>e</sup> année du règne d'un roi Philippe), j'ai soumis l'inscription à une analyse paléographique pour établir s'il s'agissait d'une inscription du IV<sup>e</sup> ou de la fin du III<sup>e</sup> siècle. Je ne pus arriver à une certitude et, comme je l'ai dit plus haut, j'ai laissé ouverte la question de l'identification du roi et de la datation.

J. et L. Robert ont donné dans le *Bulletin épigraphique* (1972, 254) un compte-rendu substantiel de mon article, dans lequel ils constataient: "elle trouve plus tentante l'attribution de la stèle d'Olévéni à la date la plus ancienne, mais en sentant la fragilité de ces critères paléographiques pour des documents si différents. Le décret de proxénie du koinon des Épirotes *SGDI*, 1539, qui lui semble présenter l'écriture la plus semblable à sa stèle, est daté avec certitude de l'époque de Persée". Plus tard, après la parution des travaux

de Hatzopoulos, N. G. L. Hammond, E. Badian et E. Grzybek ce sont prononcés en faveur de la datation la plus récente.<sup>3</sup>

Quelques années plus tard, dans la traduction anglaise de ma monographie susmentionnée<sup>4</sup>, j'ai fait deux additions à la fin du volume. L'une, Add. n.11, se rapporte au texte qui parle de la campagne de Philippe II contre les Dardaniens et cette fois-ci j'admetts la possibilité que l'inscription d'Olévéni s'y rapporte. Dans l'autre, Add. n.14, je me réfère à mon article et conclue “the more detailed analysis of the inscription disturbed my belief that the inscription refers to Philip V”.

+

Au début des années quatrevingt, M. Hatzopoulos s'est intéressé à l'inscription et à sa demande j'ai trouvé dans les archives du Musée national de Belgrade l'original de la photographie faite par N. Vulic<sup>5</sup>, que je mis à sa disposition. En 1987, il eut lui-même la possibilité de voir sur place l'inscription et d'en faire des copies et un estampage (qu'il eut l'obligeance de déposer par la suite aux Archives des *Inscriptiones Graecae* de l'Académie de Berlin afin de la faire accessible aux autres chercheurs). Le premier article de M. Hatzopoulos sur cette inscription, s'occupe principalement, comme le montre son titre: “The Oleveni Inscription and the

3. N. G. L. Hammond, *The Macedonian State*, Oxford 1989, p. 137 n. 1: “The inscription mentioned a campaign by <the King Philip> against the Dardanians. Hatzopoulos identified this Philip with Philip II; but it seems to me that Philip V is preferable, as also the lettering of the inscription would suggest (see Papaz. 111 f.)”. Voir aussi p.70 n.72. Hammond mentionne aussi le problème dans son article: “The Regnal Years of Philip and Alexander”, *GRBS*. 33, 1992, p.365. - E. Badian, History from “Square Brackets”, *ZPE* 79, 1989, 68, n. 24: “His (de Hatzopoulos) argument for Philip II, that the lettering of the inscription is different from the known <official> style of Philip V, does not convince me ... Prof. D. M. Lewis tells me that he knows of nothing like it in the fourth century and cannot easily imagine it even in the third. The case must remain sub judice, at the best”. - E. Grzybek, *Du calendrier macédonien au calendrier ptolémaïque*, Bâle 1990, 24: “Nous ne connaissons ...aucune inscription du règne d'Alexandre ou de l'un de ses prédécesseurs datée selon un mode macédonien”, et n.15: “Quant à la datation de ce texte épigraphique (l'inscription d'Olévéni) d'après l'écriture, elle ne me paraît pas déterminante. Cf. les hésitations compréhensibles de F. Papazoglou...”. Je considère la remarque de Grzybek sur la datation selon un mode macédonien très importante, elle vient à l'appui de la basse datation de l'inscription par des moyens paléographiques (voir plus bas).

4. F. Papazoglu, *The Central Balkan Tribes in Pre-Roman Times. Triballi, Autariatae, Dardanians, Scordisci and Moesians*, Amsterdam 1978.

Dates of Philip II's Reign”<sup>5</sup>, de la date du règne de Philippe II, qu'il identifie sans hésitation au roi mentionné dans l'inscription. Par la suite, il revint à l'inscription commémorant la victoire de Philippe II sur les Dardaniens<sup>6</sup> dans *L'Epigrafia del villaggio*, Faenza 1993 (“Epigraphie et village en Grèce du Nord: *ethnos*, *polis* et *kome* en Macédoine”), p.153 s., notes 15,16. Plus récemment, il a repris toute la question dans *Chiron* 25 (1995), 163-185 (“La lettre royale d’Olévéni”), sans changer d’opinion quant à l’identification du roi mentionné dans l’inscription avec Philippe II. - Convaincu qu’il plaidoyait pour la juste cause, mon estimé collègue n’a pas bien compris mon hésitation et m’attribua l’opinion qu’il partageait. (Voir en dernier lieu, *Chiron*, p. 163: “... son commentaire (c'est-à-dire le mien, dans l’article), après examen minutieux des données historiques et de tous les parallèles paléographiques alors disponibles, avançait prudemment l’hypothèse que le roi Philippe qui aurait combattu les Dardaniens et dont il était question serait Philippe II plutôt que Philippe V; cf. plus bas).

+

Je me suis de nouveau intéressée à l’inscription d’Olévéni il y a deux années à peu près, en rédigeant le premier fascicule des inscriptions de la Macédoine septentrionale pour la série des *IG X*, 2, 2 (comportant les inscriptions de la Lyncestide, d’Héraclée, de la Pélagonie, du Deuriopos et de Lychnidos), à paraître prochainement. Vu le caractère de l’édition, il m’a paru préférable de remettre la discussion des problèmes à plus tard, et de n’y introduire que les différences avec les éditions antérieures qui me semblaient évidentes. Ainsi j’ai constaté (cf. *IG X* 2, 2, 1) que la première partie de l’inscription ne pouvait être une lettre royale; que la date indiquée dans l’inscription n’est pas la date de la bataille; que les *fauces* (στενά) *Pelagoniae* sont mentionnés dans nos sources toujours en rapport avec les guerres de

5. Dans “Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage”, edd. W. L. Adams and E. N. Borza, Washington D.C. 1982, 21-42.

6. Par inadvertance, Hatzopoulos écrit “sur les Dardaniens de Pleuratos” (cf. *Epigrafia del villaggio*, 1993, p. 154, et *Chiron*, 1995, p. 169: “contre Pleuratos et ses Dardaniens”). On ne connaît pas le nom du roi des Dardaniens. Pleuratos, attesté en 344/3, était roi des Illyriens. Le nom Pleuratos est attesté plusieurs fois dans la dynastie illyrienne (père d’Agron, père de Genthios), cf. *Historia* 14, 1965, p. 158.

Philippe V contre les Dardaniens; que l'explication du terme κατλεστῶν avancée par Hatzopoulos ne me semblait pas acceptable. J'ai donné à l'inscription le titre: "Dardani a rege Philippo (V?) devincti", sans trancher la question de l'identité du roi, indiquant toutefois ma préférence pour Philippe V. J'essaierai maintenant de reprendre *ab ovo* la controverse et de donner une interprétation de l'inscription plus complète et mieux fondée .

+

Commençons par la lecture du texte<sup>7</sup>. Le haut de la stèle est très endommagé. On suppose que trois lignes manquent complètement au début (il se peut qu'il y en avait plus). De la 4<sup>e</sup> on ne discerne que les restes de quelques lettres. A la 5<sup>e</sup> ligne, on est d'accord à lire στενά, à la suivante ταῦτα, puis à la 7<sup>e</sup> on distingue plusieurs lettres dont on ne voit pas le sens, et à la fin commence le texte qui continue aux trois lignes suivantes:

	....] ἀν[α]
8	[γρά]ψαντες εἰς σ[τή-
	[λην] ἀνά(θ)ετε ἐν τῷ
10	ἐπιφαν(ε)στάτωι τ[ό]πωι.

A la 1. 11 nous lisons la date: ἔτους Φί' Πανήμου. Pour le chiffre qui indiquait le jour du mois il n'y a pas de place à la fin de la ligne (je suis à ce sujet la constatation faite sur l'estampage de M. Hatzopoulos par le Dr. Klaus Hallof, notre collaborateur de Berlin dans la préparation des IG X, 2, 2). On devrait donc voir dans les lettres ΘΙ (et non ΟΙ) de la suivante ligne le chiffre 19 indiquant le jour du mois. Le fait qu'après ce chiffre le texte continue, montre que la date ne terminait pas le document officiel précédent, mais se trouvait au début de la dédicace suivante:

	Ἔτους ν Φί', Πανήμου ν
12	ΘΙ, ν Κατλεστῶν οἱ π[α-

7. Il est superflu de noter les variae lectiones, puisque on peut aisément les trouver dans l'article de Hatzopoulos, *Chiron* 25 (1995), p. 166.

14      ραταξάμενοι μ[ετά]  
           τοῦ βασιλέως Φιλίπ-  
           που πρὸς Δαρδανεῖς  
       16      καὶ νικήσαντες

La question de la date est très importante. E. Grzybek a le premier attiré l'attention sur le fait que “nous ne connaissons aucune inscription du règne d'Alexandre ou de l'un de ses prédécesseurs datée selon un mode macédonien”. L'inscription d'Olévéni, ajoute-t-il, “en serait la première exception, si nous l'attribuions au règne de Philippe II”. Je trouve vraiment étrange que personne n'ait fait jusqu'ici cette importante constatation<sup>8</sup>. La rareté des documents de l'époque des Téménides en est sans doute la cause. Il se peut qu'un tel document fasse son apparition un jour, quoique cela semble peu probable, vu le caractère de la monarchie des Téménides. Mais si l'observation de E. Grzybek s'avère juste, nous y aurions l'argument le plus fort contre la datation de l'inscription sous Philippe II.

Un autre argument historique probant contre l'attribution du document à Philippe II nous est fourni, me semble-t-il, par la mention des στενά à la l. 7. La lecture de ce mot n'a pas été mise en doute; il a été lu par I. Mikulčić dans son fac-similé, ainsi que par les éditeurs sur la photographie et l'estampage. Que vient faire dans notre texte un “défilé”? La deuxième partie de l'inscription parle d'un combat du roi macédonien contre les Dardaniens. Or, un défilé qui fermaient le passage des Dardaniens en Macédoine est plusieurs fois mentionné par Tite-Live et une fois par Polybe dans le récit des guerres de Philippe V contre les Dardaniens en Haute Macédoine:

Liv. XXXI, 28: *filium Persea...ad obsidendas angustias, quae ad Pelagoniam sunt, mittit;* XXXI, 33, 3: *magna se duo auxilia Romanis detraxisse credens, ex una parte Aetolos, ex altera Dardanos, saucibus ad Pelagoniam a filio Perseo interclusis;* XXXI, 34, 6: *itaque revocato filio*

8. J'ai noté dans mon article, ŽA 1970, p.106, que nous devons recourir à des critères paléographiques pour répondre à la question de quel Philippe il s'agit, parce que nous ne connaissons presque rien de l'épigraphie macédonienne du IV<sup>e</sup> siècle, ni écriture ni mode de datation. Cette remarque n'a pas attiré l'attention des épigraphistes. Moi-même je n'étais pas alors consciente de son importance.

*pracsidioque quod in faucibus Pelagoniac erat, ut copiis suis augeret, Pleurato Dardanisque iter ad Macedoniam patet. Pol. V, 97, 1 : ...Φίλιππος δέ βασιλεὺς κατελάβετο Βυλάζωρα, μεγίστην οὖσαν πόλιν τῆς Παιονίας καὶ λίαν εὐκαίρως κειμένην πρὸς τὰς εἰσβολὰς τὰς ἀπὸ τῆς Δαρδανικῆς εἰς Μακεδονίαν... Faut-il attribuer au hasard le fait que nos sources littéraires mentionnent les sténa qui fermaient l'entrée des Dardaniens en Macédoine seulement en rapport avec les campagnes de Philippe V?*

Une guerre de Philippe II contre les Dardaniens ne nous est connue que par la phrase suivante de l'Epitome de Justin (VIII , 6, 2): *compositis ordinatisque Macedoniae rebus Dardanos ceterosque finitimos fraude captos expugnat.* Comme cette phrase se place dans le texte de Justin après la destruction d'Olynthe (348) et la paix de Philocrate (346), une date postérieure à ces événements semble s'imposer pour la conquête de Philippe II sur les Dardaniens. On l'a donc datée de l'an 344/3. Selon Diodore XVI 69, 7, en cette année eut lieu une grande guerre de Philippe II contre les Illyriens: Κατὰ δὲ τὴν Μακεδονίαν Φίλιππος πατρικὴν ἔχθραν διαδεεγμένος πρὸς Ἰλλυριούς καὶ τὴν διαφορὰν ἀμετάθετον ἔχων ἐνέβαλεν εἰς τὴν Ἰλλυρίδα μετὰ πολλῆς δυνάμεως. Πορθήσας δὲ τὴν χώραν καὶ πολλὰ τῶν πολισμάτων χειρωσάμενος μετὰ πολλῶν λαφύρων ἐπανῆλθεν εἰς τὴν Μακεδονίαν. Quoique les Dardaniens n'y soient pas mentionnés, on supposa qu'ils avaient eux aussi combattu et que la guerre finit par leur soumission<sup>9</sup>. L'an 344/3 correspond à la seizième année du règne de Philippe II. Or, notre inscription étant datée de la seizième année du règne d'un roi Philippe, rien ne semblait plus naturel que d'identifier ce roi à Philippe II. Toutefois, quand je pense maintenant à l'interprétation du passage de Diodore et son rattachement à la relativement très modeste commémoration de la victoire dans l'inscription d'Olévéni, ce lien me semble impossible. L'attribution de l'inscription au temps de Philippe II paraissait attrayante parce qu'elle nous fournissait le plus ancien témoignage épigraphique de la Macédoine au sens propre du nom (sans compter la Chalcidique et les régions de l'Est). C'est cette combinaison qui fut à l'origine de notre controverse.

---

9. Pour la date de la soumission des Dardaniens, cf. K.-J. Beloch, *Griech. Gesch.* III, 2, 517 sq.

Avant de clore l'examen des circonstances historiques dans lesquelles eut lieu la victoire d'un roi Philippe contre les Dardaniens, il convient de nous arrêter un moment sur les données géographiques. La soumission de la Dardanie par Philippe II était-elle possible? A mon avis, la Dardanie était trop éloignée de la Macédoine pour qu'une telle possibilité soit admise. Il y eut probablement sous Philippe II des invasions dardaniennes dans les régions adjacentes de la Haute Macédoine, semblables à celles du temps de Philippe V dont parlent Tite-Live et Polybe. Mais en tant qu'alliés des Illyriens, au temps de Philippe II, les Dardaniens faisaient irruption dans la Macédoine du côté Nord-Ouest, alors que leurs invasions sous Philippe V venaient du Nord-Est, où se situent les *fauces ad Pelagoniam*, les στενά de notre inscription<sup>10</sup>.

Voyons maintenant deux questions linguistiques:

Les *Katlestai* qui ont combattu contre les Dardaniens sous le commandement du roi Philippe et ont vaincu, ne peuvent être à mon avis qu'une tribu, un ἔθνος. L'ethnique Κατλεσταί, Κατλεστῶν, se range parmi les nombreux ethniques en *-stai* ou *-stoi* connus en Macédoine occidentale et en Epire: Ὄρεσται, Λυγκῆσται, Ἐθνέσται, Κνέσται, Ἀκραλεστοί etc. Indépendamment de l'étymologie, il me semble impossible d'interpréter ce mot comme signifiant "lanceurs de pierres". Je ne crois pas que des lanceurs de pierres formaient des "unités d'infanterie légère" à part, encore moins qu'une telle unité aurait pu seule remporter une conquête digne d'être glorifiée par une inscription. Hatzopoulos se réfère au passage de Tite-Live XXXI, 39, 13, comme parallèle pour une bataille dans laquelle sont intervenus les "lanceurs de pierres". De fait, il n'est pas question ici d'une unité de lanceurs, mais d'archers Crétains qui ne pouvant venir à bout des boucliers romains avec leurs flèches commencèrent à jeter des pierres sur les ennemis<sup>11</sup>. Hatzopoulos

10. Hatzopoulos, place fautivement les sténa une fois à Debreste, les identifiant au passage qui ferme la Pélagonie du côté Nord-Ouest (cf. The Oleveni Inscription and the Dates of Philip II' Reign, p. 27), et une seconde fois près d'Olévéni, cf. *Chiron* 25, 1995, p. 171: "la bataille décisive de cette guerre eut lieu en Pélagonie, à l'entrée de laquelle précisément a été érigée la stèle d'Olévéni". Cette dernière précision n'est pas du tout réelle. Les sténa de Pélagonie, mentionnés par les sources, se trouvent à l'entrée Nord-Est de la Pélagonie. Cf. en dernier lieu M. Hatzopoulos, *Chiron* 25 (1995), 166 s.

11. Liv. XXXI, 39, 13: *Cretensium una cohors non inutilis erat; sed ea quoque ipsa ut, si quis impetum faceret, in patentem vulneri equum equitemque sagittas conicere poterat, ita adversus*

a été impressionné, et avec raison, par la quantité des témoignages sur les lanceurs de pierre qu'on trouve dans les textes de Polybe, de Tite-Live (et d'autres auteurs), mis en valeur par Pritchett dans le Ve volume de son ouvrage monumenal “La Grèce en guerre”<sup>12</sup>. Mais à voir de plus près, il s'agit toujours de l'intervention de *sphendonetai* ou *lithoboloi* venant au secours de l'armée régulière dans des conditions spécifiques: quand ils pouvaient du haut d'une tour ou d'un défilé jeter des pierres sur l'armée ennemie qui se trouvait en bas. Leur rôle était secondaire et ils ne formaient jamais des unités régulières à part. Or, même si nous admettions que le mot *katlestai* signifiait “lanceurs de pierres”, on ne voit pas comment ils auraient pu être désignés comme vainqueurs dans une inscription honorifique, sans que leur origine ethnique y soit mentionnée.

En écrivant ces lignes une idée m'est venue subitement: les Katlestai ne seraient-ils pas une tribu épirote? Nous savons par Polybe que Philippe V avait dans certaines expéditions des détachements épirotes (cf. par exemple, IV 61), les Epirotes étant membres de son alliance. Or, si les Katlestai étaient des Epirotes, le problème paléographique dans notre inscription apparaît sous une nouvelle lumière. Nous reviendrons plus bas sur la paléographie. Arrêtons nous pour le moment au second problème d'ordre linguistique posé par la lecture de l'inscription.

A la 15<sup>e</sup> ligne Hatzopoulos lit πρὸς Δαρδανέας et voit dans cette forme de l'accusatif un indice de l'ancienneté de l'inscription: elle doit dater du IV<sup>e</sup> siècle et ne peut dater de la fin du III<sup>e</sup>. Cet “argument lui semble déterminant”. Il serait vraiment déterminant si, d'une part, la pénultième du nom était sûre. Or, après l'epsilon, on voit une tache - le haut d'une lettre , qui pouvait appartenir autant à un alpha qu'à un iota. L'alpha étant dans cette inscription une lettre très large (comme le delta) et il me semble qu'il n'y a pas assez de place pour l'inscrire avant le sigma. D'autre part, même si nous admettions la lecture proposée par Hatzopoulos, l'argument en faveur de la datation au IV<sup>e</sup>

*scuta romana nec ad trajiciendum satis magnam vim haberet, nec aperti quicquam erat, quod peteret. Itaque id ut ad vanum teli genus senserunt esse, saxis passim tota valle jacentibus incescebant hostem. Ea, majore cum sonitu, quam vulnere ullo, pulsatio scutorum parumper succidentes Romanos tenuit. Etc.*

12. W. K. Pritchett, *The Greek State at War*. V. Berkeley-Los Angeles-Oxford 1991, cf. p.14-17 et 67.

siècle ne serait pas non plus obligatoire. La grammaire des inscriptions attiques nous dit que l'accusatif pluriel en -έας était normal au V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles et très rare au III<sup>e</sup>, mais non inconnu, et qu'après l'an 200, la prose ne connaît que l'accusatif en -εῖς<sup>13</sup>. Il ne faut pas oublier toutefois en considérant ces données qu'il s'agit d'inscriptions attiques. La règle ne devait pas être partout la même. Dans les autres régions l'acc. pl. en -εῖς a pu apparaître plus tard. Par conséquent, même si l'accusatif pluriel était Δαρδανέας, ce qui n'est pas du tout sûr, cela n'empêche pas d'attribuer notre inscription à Philippe V.

Passons à la fin à la question paléographique. Une chose ne peut être niée, à savoir que la stèle d'Olévéni présente une écriture particulière, "d'une gravure profonde et résolument angulaire", comme l'a justement caractérisée Hatzopoulos (*Chiron*, p.177), inconnue en Macédoine, autant à l'époque classique qu'aux temps des Antigonides. Écriture unique dans son ensemble. Certains éléments de cette écriture, plus ou moins semblables, se rencontrent par-ci par-là, mais le tout na pas de double en Macédoine. Il n'est pas nécessaire de reproduire ici la série d'analogies paléographiques que j'ai présentée dans mon premier article sur l'inscription d'Olévéni (p. 109, 110), ni celle de Hatzopoulos dans *Chiron* 25 (1995), p.185. Je relèverai seulement un fait: à savoir, que les analogies les plus proches proviennent de l'Épire (Metsovo; indiqué par Ph. Petsas) et que le décret de proxénie du koinon des Épirotes *SGDI* 1339 présente à première vue l'écriture la plus semblable de celle de la stèle d'Olévéni.

Épire, Katlestai! Voici peut-être la clef de notre problème! Si les Katlestai étaient une tribu épirote, comme nous l'avons présumé plus haut, il pouvait y avoir parmi les combattants qui vainquirent les Dardaniens, un lapicide qui a gravé notre stèle employant l'écriture de son pays. Cela expliquerait le fait que la stèle d'Olévéni est par son écriture un monument unique en Macédoine.

---

13. L.Threatte, *The Grammar of Attic Inscriptions*, Vol. II. Morphology, Berlin 1996, p. 247: "In the Classical Period the acc. pl. is always in -έας, well attested in the fifth century and in the fourth until about 325 B.C. Occurrences in -έας in the third century are very rare. The first examples of the acc. pl. in -εῖς are in a group of decrees of the last decade of the fourth century, and this ending is clearly normal in the following century. After 200 B.C. only -εῖς is attested in prose". Parmi les exemples de l'emploi de -έας à une époque tardive, nous trouvons toutefois un décret d'Eleusis *SEG*25, 157, datée ca. 218/7.

+

Je concluerai en intervertant ma remarque initiale: Une inscription de Philippe II aurait été préférable, pour moi comme pour les autres, et j'aurais été moi-même heureuse si notre inscription d'Olévéni datait du IV<sup>e</sup> siècle. Mais, malgré toutes mes hésitations antérieures, la nouvelle révision me permet cette fois-ci de trancher comme suit la question: le βασιλεύς d'Olévéni ne peut être que Philippe V.

Postscriptum. Mon article était déjà dans les mains des rédacteurs du journal Tekmèria, lorsque je pris connaissance par le *Bulletin épigraphique* "juillet=décembre 1998", n. 242 (M. B. Hatzopoulos) de l' article de P. Goukowsky "Encore l'inscription d'Oleveni", *Poikila Epigraphica*, Nancy 1997, 91-102. La plus importante question est sans doute l'identification du roi de notre inscription. P. Goukowsky se prononce pour Philippe II. J'aurais bien aimé savoir les arguments sur lesquels se fonde cette identification. Mais, M. Hatzopoulos a cru superflu de s'y arrêter puisqu'il s'agit aussi de sa thèse. L'autre élément critique, signalé cette fois-ci par M. Hatzopoulos, est la signification du mot κατλεστων. P. Goukowsky rejette l'interprétation de M. Hatzopoulos et voit comme nous un ethnique dans ce terme. Quant au caractère du document, P. Goukowsky tient qu' il s'agit d'un *diagramma*. Selon Hatzopoulos ce serait une lettre royale. Je pense, comme je l'ai dit plus haut, que la lettre, dont il ne reste que la fin, n'est pas une lettre royale et que le document qui nous est parvenu en entier et une inscription honorifique.

Cara Lazara 11

YU - 1100 Beograd

F. Papazoglou

## ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Η χρονολόγηση τῆς ἐπιγραφῆς ἀπό τὸ Ὀλέβενι (χωριό πλησίον τῆς Ἡρακλείας τῆς Λυγκηστίδος) ποὺ δημοσίευσα τὸ 1970 (σημ. 1 καὶ 2), προκάλεσε μεγάλο ἐνδιαφέρον. Πρόκειται γιὰ μιὰ ἀναθηματικὴ ἐπιγραφή ποὺ ἔστησε κάποια γειτονικὴ πόλις πρός τιμήν τῶν (ἀγνώστων μέχρι σήμερον) Κατλεστῶν, οἱ ὅποιοι μὲ τὸν βασιλιά Φίλιππο ἐπὶ κεφαλῆς ἐνίκησαν τοὺς Δαρδανούς κατὰ τὸ δέκατο ἔκτο ἔτος τῆς βασιλείας του. Τὸ κύριο ζήτημα ποὺ θέτει ἡ ἐπιγραφὴ εἶναι ἡ ταύτιση τοῦ Φιλίππου: Φίλιππος Β' ἢ Φίλιππος Ε'; Ὁ M. B. Χατζόπουλος (σημ. 5) ἀποφασιστικῶς ἔκλινε πρὸς τὸν Φίλιππο Β', ὥστόσο πρὸς τὴν ἄποψη αὐτὴ διατυπώθηκαν κάποιες ἀντιρρήσεις (σημ. 3). Μιὰ ἀξιόλογη παρατήρηση ἔκανε ὁ E. Grzybek (σημ. 3): δὲν γνωρίζουμε καμιά ἐπιγραφή ἀπό τὴν βασιλεία τοῦ Ἀλεξανδρού ἢ τῶν προκατόχων τοῦ χρονολογημένη κατὰ τὸν μακεδονικό τρόπο.

Μία νέα ἔξέταση τοῦ ζητήματος μὲ ὄδηγησε στὶς ἀκόλουθες διαπιστώσεις: 1) δὲν πρόκειται γιὰ βασιλικό γράμμα, 2) ἡ ἡμερομηνία εἶναι ἡ ἀρχὴ τῆς τιμητικῆς ἐπιγραφῆς, 3) τὰ “στενά” (*fauces Pelagoniae*) ἀναφέρονται στὶς φιλολογικές πηγές μόνο ἐν σχέσει μὲ τοὺς πολέμους τοῦ Φιλίππου τοῦ Ε', 4) οἱ Κατλεσταῖ ἦταν ἔνα ἔθνος, πιθανόν ἡπειρωτικό, 5) ἡ γραφὴ Δαρδανέας ἢ Δαρδανεῖς δέν ἀποτελεῖ ἐμπόδιο γιά τὴν χρονολόγηση τῆς ἐπιγραφῆς στά τέλη τοῦ Γ' αἰώνα. Ἄρα, ὁ βασιλιάς τοῦ Ὀλέβενι εἶναι ὁ Φίλιππος Ε'.